Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260914-BEX_2026_15-DE

BUREAU EXECUTIF
Séance du 14/09/2026
Délibération n°01

L'an deux mille vingt-six, lundi quatorze septembre à quinze heures trente, se sont réunis, les membres du bureau exécutif de REDON Agglomération, sous la présidence de M. Jean-François MARY, Président, dûment convoqués le lundi sept du mois de septembre deux mille vingt-six.

Nombre de membres du bureau	
En exercice	18
Présents physiquement	14
Présents en visioconférence	0
Votants	14
Vote	
Pour	14
Contre	0
Abstention	0

En présence de l'ensemble des membres du Bureau exécutif à l'exception de :
M. Franck PICHOT, Vice-Président délégué Mobilités
Mme Françoise BOUSSEKEY, Vice-Présidente déléguée Affaires Générales et Ressources Humaines
M. Jean-Luc LEVESQUE, Conseiller délégué Energie - Climat
M. Thierry POULAIN, Vice-Président délégué Habitat - Voirie

Secrétaire de séance : Marie-Laure PONDARD

FAMILLE-AUTONOMIE-SANTE-PETITE ENFANCE– MULTI-ACCUEILS COMMUNAUTAIRES : DATES DE FERMETURE 2026-2027

Annexe : Annexe VIII au règlement de fonctionnement des Multi-accueils communautaires « Dates de fermeture des multi-accueils communautaires »

La présente délibération a pour objet d'approuver les dates de fermetures 2026-2027 des multi-accueils communautaires



Rapport de Madame Marie-Laure PONDARD, Conseillère déléguée,

Chaque année, les six structures d'accueil de Redon, Saint-Nicolas-de-Redon, Plessé, Guémené-Penfao, Allaire et Pipriac sont fermées sur des dates prévues en amont. Ces fermetures sont celles prévues pour congés des agents ou pour des journées pédagogiques.

Les fermetures sur congés permettent à toute l'équipe d'une structure de prendre ses congés en même temps et ainsi limiter le recours à des remplacements tout au long de l'année. Les journées pédagogiques sont l'occasion pour les équipes de se former, de préparer l'année, d'échanger sur leurs pratiques, en dehors du temps d'accueil des enfants.

Les fermetures pour congés sont prévues ainsi : une semaine aux vacances de printemps ou de février, trois semaines l'été (2 à la Barbotine), une semaine à Noël, ainsi que le pont de l'Ascension. Les fermetures pour journées pédagogiques sont au nombre de cinq dont une journée de service.

Sont également prévues les fermetures anticipées pour les réunions mensuelles des équipes.

Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260914-BEX_2026_15-DE

Le calendrier des fermetures constitue l'annexe VIII du règlement de fonctionnement des multi-accueils communautaires, proposée en annexe de la présente délibération.

VU la délibération BEX 2025_12 du 03 19 mai 2025 approuvant le règlement de fonctionnement des multi-accueils communautaires ;

VU la délibération n°63_CC_2026_172 du 15 juin 2026 ayant pour objet les délégations du Conseil Communautaire vers le Bureau Exécutif ;

CONSIDERANT le calendrier 2026-2027 ;

Sur ce rapport, le Bureau Exécutif décide :

- **de valider le calendrier des fermetures des Multi-accueils communautaires pour 2026-2027, et donc l'annexe VIII au règlement de fonctionnement des structures ;**
- **que le reste du règlement de fonctionnement reste inchangé ;**
- **d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document afférent à cette décision.**

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A 14 VOIX POUR.

Fait et délibéré en séance le 14/09/2026

Le Secrétaire de séance,
Marie-Laure PONDARD

Le Président,
Jean-François MARY

REDON Agglomération
3 Charles Sillard
35 605 REDON
Tél : 02 99 70 34 34